



## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

### COMPTE RENDU

Présents : Monsieur le Maire

Mesdames DELTOUR, LEFEBVRE

Messieurs CORNILLE, VAN ELSLANDE, MEERPOEL, HEIREMANS

Mesdames MEZIANE AJDADA, CLOMBE, WALLEZ,

MARTINS DE SOUSA ALMEIDA, DEFOSSE, VERKAMPT, WAGNON, LEVEUGLE

Messieurs COTTENYE, DELVA, DELEBECQUE

Messieurs DELEVOYE, RUMAS

Excusés : Mme HAUTEFEUILLE qui donne pouvoir à Mme LEFEBVRE

Monsieur DELANNOY qui donne pouvoir à Monsieur HEIREMANS

Monsieur BESSA qui donne pouvoir à Monsieur le Maire

Monsieur DELECOURT qui donne pouvoir à Monsieur VAN ELSLANDE

Monsieur S MARESCAUX qui donne pouvoir à Madame DELTOUR

Absentes : Mesdames SINNAEVE, BENSIHMED

J'ai une petite annonce à faire. J'ai vu dans la presse un calendrier sur les travaux du pont. A ma surprise, ce que la presse annonçait n'était pas conforme à mes propos. Je me suis donc rapproché de mes interlocuteurs belges. Le pont est toujours confirmé pour début janvier 2017. Ce qui peut induire en erreur est le fait que le pont va arriver avant, en aval de WERVICQ, pour être assemblé. Son implantation sur les fondations construites est bien prévue pour janvier 2017.

2<sup>ème</sup> information : actuellement, BOUSBECQUE, LINSELLES et WERVICQ travaillent sur différents projets intercommunaux.

Depuis déjà plusieurs années, les communes de Bousbecque – Linselles – Wervicq-Sud travaillent ensemble dans divers domaines pour rendre un meilleur service à nos citoyens :

[Bousbecque et Linselles ont créé le centre de gérontologie en rassemblant nos maisons de retraite.](#)

[Bousbecque – Linselles et Wervicq-sud travaillent ensemble pour notre jeunesse : l'organisation du challenge-Raid, le sorties dans nos accueils de loisirs.](#)

[Bousbecque – Linselles et Wervicq travaillent ensemble sur l'emploi : Forum « une formation, un métier, un avenir ».](#)

Nous tenions à vous informer que notre préoccupation principale est la sécurité dans nos villes en s'opposant aux incivilités que nous rencontrons, Et en défendant le respect des arrêtés et délibérations que nos conseils municipaux votent en assemblée.

Nous souhaitons, aujourd'hui, étudier la possibilité d'aller plus loin, ensemble, dans ce domaine pour apporter avec la Police nationale plus de sécurité dans nos quartiers, dans nos villes. Aussi nous nous sommes rencontrés dernièrement et nous souhaitons nous renseigner sur les possibilités et la mise en place d'une *Police Municipale Intercommunale*, ce qui nous permettrait un partage des frais et une présence supplémentaire dans nos communes.

Aujourd'hui rien n'est décidé, nous allons procéder à une étude avec les services de la Préfecture et de la Police Nationale et reviendrons vers vous pour vous en informer et prendre les propositions qui nous paraissent les mieux adaptées.

Pour l'instant, rien n'est décidé. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Les Maires resteront responsables de la sécurité dans leur commune. Nous reviendrons vers vous avec des chiffres et des définitions précises.

M RUMAS : qu'en est-il du poste de garde champêtre qui avait été créé ?

M LE MAIRE : le garde champêtre n'a jamais été recruté, faute d'en avoir trouvé un.

Comme je l'avais laissé entendre à la « toutes commissions », je vais vous demander de passer en urgence une délibération sur le contrat d'association, puisque les rencontres ont eu lieu et un accord est intervenu entre Monsieur CORNILLE, Madame HAUTEFEUILLE et l'OGEC

Vivre Wervicq : 23 voix pour

Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 mars 2016

Vivre Wervicq : 23 voix pour

Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

### **DELIBERATION NR 1 : DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ARRETE PREFECTORAL PORTANT PROJET DE PERIMETRE DE LA FUSION MEL ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES WEPPEES**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et, notamment son article L 5211-43-1

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 portant approbation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Nord (SDCI)

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 avril 2016 portant projet de périmètre de la future métropole issue de la fusion de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de communes des Weppes

Considérant que cet arrêté préfectoral a été notifié à la commune le 2/05/2016,

Considérant que la commune dispose d'un délai de 75 jours à compter de cette notification pour se prononcer sur ce projet de fusion,

APPROUVE le projet de périmètre de cette nouvelle métropole.

M LE MAIRE : les villes concernées sont AUBERS, BOIS GRENIER, FROMELLES, LE MAISNIL et RADINGHEM EN WEPPEES pour une population de 5 à 6000 habitants. Ces cinq communes vont rentrer dans la MEL. La MEL y a déjà apporté un avis favorable

Vivre Wervicq : 23 voix pour

Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

### **DELIBERATION NR 2 : JURY CRIMINEL : FORMATION DE LA LISTE 2017**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD

Vu les articles 254 à 267 du Code de Procédure Pénale,

A procédé au tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2017,

Celui-ci effectué sur la liste électorale a donné les résultats suivants, et, ont donc été retenus les électeurs ci-après désignés âgés de plus de 23 ans.

- 1) RIBEIRO GERALDO ESTHER
- 2) BOUVIER PIERRE
- 3) HOUSEZ MARIE THERESE VEUVE WERBROUCK
- 4) BEEUWSAERT ANDREE EPOUSE VERMEERSCH
- 5) LANGLET DANIELE

- 6) DE SOUSA EMILIE
- 7) DELCAMPE THERESE EPOUSE DILLIES
- 8) COMTE SABINE EPOUSE HALLAERT
- 9) FASTRE SOPHIE
- 10) CALVET JEAN
- 11) DUMORTIER CORALIE
- 12) VERNIEUWE FLAVIE

Vivre Wervicq : 23 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

J'ai omis de saluer le retour de Mme LEVEUGLE que j'avais déjà intronisé lors du précédent conseil malgré son absence. Elle est aujourd'hui présente, merci Chantal de nous rejoindre. Je sais pouvoir compter sur ta collaboration efficace, comme elle a pu le prouver par le passé.

### **DELIBERATION NR 3 : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu la Commission « Sport/Jeunesse » du 26 MAI 2016

DECIDE d'octroyer aux associations ci-dessous au titre de l'année 2016 les subventions suivantes qui seront versées sur arrêté du Maire

LYS UNION GYM	750 euros	TIR A L'ARC	1 150 euros
PETANQUE	200 euros	BOXE	1 050 euros
BADMINTON	1 400 euros	GYM MUSIC	300 euros
TENNIS	420 euros	VOLLEY DETENTE	100 euros
HANDBALL	3 400 euros	JUDO	850 euros
TENNIS DE TABLE	250 euros	TAEKWONDO	280 euros

USW : 1750 euros + 950 euros à la clôture définitive de l'OSCW après vérification des comptes

USW : Subvention exceptionnelle de 2500 euros pour l'achat de maillots pour les anciens membres de l'OSCW

Pour toutes les associations sauf le JUDO, le HANDBALL, le TENNIS  
Vivre Wervicq : 23 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

Pour le JUDO, LE HANDBALL, et LE TENNIS  
Vivre Wervicq : 22 voix pour 1 abstention  
Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

M DELEVOYE : sur quoi se base t'on pour cette subvention exceptionnelle de 2500 euros ? A-t-on un nombre de joueurs qui ont signé ?

M HEIREMANS : c'est pour cela qu'on a mis une réserve. Le chiffre annoncé est calculé sur la base de 50 enfants. L'équipement nécessaire a été chiffré sur devis.

M LE MAIRE : cette subvention n'est versée que sur arrêté du Maire après contrôle et sur justificatifs. Pour l'instant, on budgète une somme maximum.

M DELEVOYE : je m'inquiétais car à une époque on a dit du mal sur l'USW

M LE MAIRE : notre souci est d'assurer la pérennité du sport et l'encadrement des jeunes

#### **DELIBERATION NR 4 : SUBVENTION ANIMATEUR SPORTIF**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD

Vu le recrutement d'un animateur sportif pour le handball club de BOUSBECQUE, WERVICQ SUD, VAL DE LYS,

Vu la convention tripartite signée le 12 mars 2005 entre les communes de WERVICQ SUD, BOUSBECQUE, et le club de handball pour définir l'activité de cet animateur,

Vu la délibération du 23 septembre 2015 décidant le versement d'une participation financière de 9878 euros au titre de l'année 2015,

DECIDE

- D'octroyer à l'association handball club une subvention de 10021 euros au titre de l'année 2016.

Cette subvention sera versée en deux parties : la moitié au premier semestre 2016, l'autre moitié durant le 2<sup>ème</sup> semestre

Vivre Wervicq : 23 voix pour

Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

#### **DELIBERATION NR 5 : DEBAT EN CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU PLAN LOCAL D URBANISME DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE**

Vu l'article L.153-12 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération n° 15 C 084 du 13 février 2015 du Conseil de la Métropole Européenne de Lille prescrivant la révision générale du plan local d'urbanisme ;

Le 13 février 2015, le Conseil de la MEL a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU).

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette révision sont de :

- Se mobiliser prioritairement pour l'implantation de nouvelles activités économiques, le développement du tissu économique existant la pérennisation des emplois existants et le développement de nouveaux emplois.
- Renforcer l'attractivité par les capacités d'innovation, l'excellence économique et le positionnement de la Métropole dans le réseau des métropoles nord européennes.
- Améliorer l'accessibilité de la métropole, la desserte de ses territoires et la fiabilité des déplacements.
- Répondre aux besoins des habitants dans une dynamique de solidarités et d'attractivité.
- Renforcer la qualité des cadres de vie et la satisfaction des besoins de proximité des habitants actuels et futurs.
- Assurer la transition écologique, préserver les ressources et prévenir les risques.

Dans le cadre de cette procédure, et conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, un débat doit avoir lieu au sein du Conseil de la métropole et des conseils municipaux sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le PADD, « colonne vertébrale » du futur PLU, exprime les enjeux de territoire en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Il définit notamment les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il fixe aussi des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le débat sur le PADD permet à l'ensemble des conseillers municipaux de prendre connaissance et d'échanger sur les orientations générales proposées pour le nouveau projet de territoire, au regard notamment des enjeux issus du diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement, des orientations du projet de SCoT et des objectifs de la révision du PLU.

Le 1<sup>er</sup> avril 2016, le Conseil de la MEL a débattu des orientations générales telles que développées dans le document support des débats joint en annexe de la présente délibération.

Il est proposé au Conseil municipal de débattre de ces orientations générales du PADD du PLU.

#### **Compte-rendu du débat tenu par le Conseil Municipal :**

- Sur l'axe transversal « S'engager dans un modèle de développement sobre, équitable et respectueux des identités locales », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière
- Sur l'axe « Créer les conditions de développement des entreprises pour dynamiser l'emploi », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière
- Sur l'axe « Renforcer l'attractivité par les capacités d'innovation, l'excellence économique et le positionnement de la Métropole dans le réseau des métropoles nord-européennes », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière
- Sur l'axe « Améliorer l'accessibilité de la métropole, la desserte de ses territoires et la fiabilité des déplacements », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière
- Sur l'axe « Répondre aux besoins des habitants dans une dynamique de solidarité et d'attractivité », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière
- Sur l'axe « Renforcer la qualité des cadres de vie et la satisfaction des besoins de proximité des habitants actuels et futurs », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière
- Sur l'axe « Assurer la transition écologique, préserver les ressources et prévenir les risques », le conseil municipal n'émet aucune remarque particulière

Après clôture des débats par Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal acte de la tenue du débat sur les orientations générales du plan local d'urbanisme dans le cadre la révision générale du PLU.**

La Métropole Européenne de Lille en sera informée.

Madame AJDADA quitte le conseil et est représenté par Monsieur CORNILLE pour le vote de cette délibération.

M LE MAIRE : Monsieur le Maire fait lecture du document synthétique rédigé par la MEL concernant le PADD. c'est un document qui a l'avantage d'être très synthétique et qui nous permet de dégrossir efficacement et utilement le document qui vous a été déposé chez vous.

En page 3, vous avez la cadence de la révision du PLU 2. Les orientations ont été actées en avril 2016 et Monsieur DAUBRESSE Vice Président attend maintenant l'approbation et les orientations éventuelles que voudraient modifier ou apporter les différents conseils municipaux. On est dans cette phase qui se situe de mai à juillet 2016. Ce vote, comme le DOB, aura pour objet d'acter le fait que l'on a pu en discuter ensemble. L'enquête publique durera un an le temps de réaliser les différents documents nécessaires. Ce qu'il faut retenir de ce document : pour septembre, tenue des débats dans chaque conseil, L'Application du PLU2 après toutes les démarches administratives aura lieu début 2019.

Entretemps, à priori, toutes les adaptations de PLU sont suspendues à cette nouvelle instruction. Certains examens qui ont été passés d'urgence avant ce blocage dont font partie notamment l'usine COUSIN dans sa partie friche passe avant certaines opérations qui ont été jugées importantes par la Métropole passera avant, sinon toutes les autres devront passer sous le carcan de procédure générale c'est-à-dire plus de révision avant 2019. Pour notre commune, deux dossiers passent : la friche COUSIN et la ferme CASIER pour la rénovation de la ferme

Nous sommes dans une démarche citoyenne, à tout moment vous pouvez intervenir sur le site internet ou écrire au Président de la MEL. Il y a une urne à la MEL et il y a moult brochures explicatives auxquelles vous pouvez avoir accès. Il y a énormément de supports mais n'hésitez pas à vous connecter « informatiquement parlant » car c'est là que vous aurez le plus de renseignements.

Vous aurez des réunions publiques par territoire. Nous faisons partie du Territoire de la Lys qui va de BOUSBECQUE à ERQINGHEM/LYS. De l'autre côté, vous avez le territoire de TOURCOING (avec NEUVILLE TOURCOING RONCQ) ensuite le secteur de LILLE et ainsi de suite.

Voici les orientations proposées par le PADD

## AMENAGEMENT URBANISME CONSOMMATION FONCIERE

Le SCOT (schéma de cohérence et d'orientation des territoires) a bien identifié que nous étions dans la MEL autour d'une trame verte et bleue. Il est d'ailleurs très important de noter que nous sommes une communauté urbaine mi agricole.

Pourquoi les différences de chiffres entre la MEL et le SCOT page 6. Le SCOT est établi au niveau de l'arrondissement, la différence vient donc des communes qui sont dans l'arrondissement mais qui ne font pas partie de la MEL.

Nous avons dans ce mandat un Vice Président délégué à l'agriculture Monsieur DELABY, délégation qui n'existait pas avant, ce qui prouve l'attachement de notre Président à l'importance de l'existence de la terre agricole.

Orientations proposées : poursuivre l'effort de modération de la consommation foncière. A WERVICQ, on le fait déjà car on s'attache à réhabiliter les friches industrielles et à éviter d'aller prendre du terrain agricole. On a même rendu à l'agriculture un terrain qui se trouve près de la ferme CASIER, ce qui prouve bien notre souci.

Modèle de développement structuré par l'armature verte et bleue : nous le faisons aujourd'hui en essayant de développer le tourisme. L'armature bleue va être réalisée quand les travaux du Pont seront terminés. Le vert, tout le monde sait que l'on a pas mal d'espaces verts à WERVICQ dont le Bois Dalle qui en est le fleuron et le quartier de la montagne qui est préservé et classé EBC pour interdire de faire tout et n'importe quoi

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

Le souci de la MEL est de lutter avant tout contre le chômage. Au sein d'EURALYS, il ne faut pas se cacher que nous sommes à près de 15% de taux de chômage.

Nos concitoyens en demande d'emploi sont souvent peu formés et peu mobiles. Donc le travail de la Mission Emploi dont on parlait tout à l'heure : essayer de ramener les gens vers les formations et d'essayer de leur trouver un emploi en les aidant au maximum

Malheureusement à WERVICQ, nous sommes loin des axes routiers et ferroviaires importants et il nous est difficile de valoriser les « sites les plus accessibles ».

Renforcer la ville des proximités : c'est ce que nous faisons en essayant de maintenir les commerces  
Promouvoir des choix innovants : quand on fait des lotissements aujourd'hui, on essaye au maximum de privilégier le développement durable c'est ce qui a été fait au Domaine des Châteaux aux Prés de Lys. De même, dans notre chantier du complexe de la Victoire, on privilégie les récupérations d'eau, des panneaux solaires

MME DELTOUR : je voudrais abonder sur ce que vient de dire Monsieur le Maire notamment concernant l'Emploi et concernant le commerce

On s'aperçoit avec la MELT qu'actuellement une anticipation des mutations d'établissement qui a été effectué, il y a actuellement une dynamique nouvelle du territoire qui est en train de s'installer

Depuis quelques mois, deux grands groupes américains viennent s'installer sur la Métropole Lilloise : STARBUCKS (café amélioré) qui vient sur la métropole à titre d'essai avant de s'implanter en France. Pour l'instant, il propose 15 emplois sur place. L'autre groupe américain est BURGER KINGS qui

effectivement est dans l'environnement des QUICK qui s'est installé aux Ravesnes et qui procède actuellement à 150 recrutements avant de s'étaler en France.

Il faut savoir également que du côté de RENAULT DOUAI, 1500 recrutements vont être effectués c'est-à-dire 1500 formations personnelles d'ici peu de temps.

Avec la MELT, nous allons travailler sur ces mutations, nous allons profiter de ces aides pour placer notre public qui a besoin de formation mais qui pourrait accéder à ces postes.

Une nouvelle enseigne est arrivée ce matin, une enseigne irlandaise PRIMARK qui s'installe à LILLE première implantation dans cette zone métropolitaine. C'est du prêt à porter low cost. Ils vont offrir 400 postes nouveaux avec formation tournés vers la vente.

Vous avez vu aussi que l'on parle beaucoup de la Promenade de Flandre qui verra son aboutissement en 2017. Il y aura des transferts d'enseignes qui amènera des transferts de contrats de travail mais aussi des recrutements, des implantations nouvelles, des contrats de travail : NEW LOOK, MANGO, BRICE, CELIO, BESSON, BREAL, CHAUSSEA, CACHE CACHE, JULES pour le prêt à porter mais aussi pour l'équipement de la maison : BUT, DARTY, HABITAT.

Quelques restaurants et des chaînes comme HIPPOPOTAMUS et d'autres chaînes qui s'installent dans les zones commerciales.

Vous voyez ces emplois sont tournés vers des emplois de services, de commerce, de restauration, et des emplois dans la sécurité.

Et, vous me direz, et l'industrie ? A contrario, le secteur de l'industrie présente des faiblesses importantes puisque vous savez que nous étions le berceau de l'industrie textile. Pour l'instant, l'industrie ne se rétablit pas. Il faudra porter une attention particulière sur ces industries qui sont dans la Vallée de la Lys (environ 50% des entreprises)

M LE MAIRE : nous avons d'ailleurs été reconnus Pôle d'Excellence pour l'Industrie. Espérons que ce Pôle d'excellence sera au rendez-vous de l'industrie.

MME DELTOUR : quel est le rôle de la MELT ?

La MELT aide à toute anticipation de mutations d'établissement qui sont en difficulté . Là la MELT va intervenir directement dans tous ces recrutements. Avec Pôle Emploi, des packages complets de formations ont été déjà achetés. C'est une bonne nouvelle, on anticipe une dynamique nouvelle de notre territoire.

M LE MAIRE : par exemple, pour la Promenade de Flandre, la MELT est chef de file et préside ces affectations. Cela nous permet d'intervenir pour les personnes de notre milieu s'il y a des opportunités. On regarde pour que tous les emplois ne soient pas capitalisés par TOURCOING, RONCQ ou NEUVILLE comme cela a été mis dans la presse.

MME DELTOUR : pour le commerce et l'artisanat, l'attractivité, la diversité artisanale et commerciale sont au cœur de nos débats.

Enjeux du commerce de proximité car il y a actuellement un problème dans nos centres villes où les rez-de-chaussée d'immeuble restent libres très longtemps

Accompagnement des artisans commerçants. Actions de promotion des commerces par l'intermédiaire pour notre ville par exemple du FISAC.

Pour parler du FISAC, nous avons mené une étude en 2012. Le dossier a été déposé à l'Etat en 2013. Nous avons eu le rendu fin 2015 soit 2 ans ½ après qui a été accepté pour la dynamisation de nos centres villes et l'aide aux commerces de proximité.

Des réflexions vont être menées avec la MEL sur des solutions pérennes pour nos commerces de proximité.

Le développement économique pour nous c'est vers le Tourisme.

M LE MAIRE peut expliquer que par défaut d'installation de nouveaux industriels chez nous ou de zones artisanales qui ne se remplissent pas, le développement économique de notre commune doit passer inéluctablement par le Tourisme.

Développement économique également vers la région transfrontalière. Une fois les travaux du pont terminés, il sera possible de créer une dynamique transfrontalière avec la Belgique.

## RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITE

M LE MAIRE : notre rayonnement sera c'est inéluctable vert et bleu.

La ville et même la MEL encouragent des entreprises dynamiques et innovantes comme actuellement COUSIN qui fait toujours des nouveaux produits et avec lequel on contribue notamment par la révision de destination des sols et la MEL aussi sur des opérations ciblées peut attribuer des aides aux différentes communes

On a également servi d'intermédiaire il n'y a pas très longtemps entre l'entreprise PLANORGA et l'entreprise AST et MT BOIS qui ont racheté un terrain à PLANORGA et qui vont ainsi maintenir leur activité sur WERVICQ ce qui est appréciable

Il faut continuer à rechercher l'excellence

## MOBILITE ET DEPLACEMENTS

C'est peut-être là où il y a problème, la commune ne disposant pas de moyens d'accès très faciles. On doit se battre pour avoir nos dessertes, on a des bus qui passent plus fréquemment, mais pas assez souvent aux dires de certains. C'est une chose à souligner que je ne manquerai pas de faire remonter à la MEL

J'ai profondément soutenu à la MEL à un moment donné le tram-train qui avait été envisagé de LILLE à COMINES. Malheureusement, dans le mandat précédent à la MEL, des éléments déterminants qui avaient une étiquette de « verts » ont fait passer le doublement des rames du métro avant cette politique de tram-train, ce qui malheureusement nous « plombe » pour des années, le temps que la MEL se remette des investissements réalisés sur le métro. On n'entendra plus parler du tram-train dans ce mandat sauf à essayer de se battre pour maintenir le projet. Il est plus facile d'aller en voiture à COMINES et de prendre le train que de prendre le bus où on est lié à des difficultés routières.

Des investissements sont réalisés par la MEL chez nous : arrêts de bus, leur signalisation, leur matérialisation. On ne pourra jamais combattre l'incivilité et le manque de civisme mais je pense que les aménagements de la MEL contribuent à assurer une sécurité. La rue Jean Jaurès quand elle sera terminée offrira un point de ralentissement à l'angle de l'Avenue de la Victoire, et demain quand l'Avenue de la Victoire sera réalisée, un giratoire est prévu sur la rue A Briand. On aura ainsi atteint une sorte de tranquillisation de l'ex RD 945 : COMINES/BOUSBECQUE.

Dernier point le maillage des infrastructures existantes et l'offre en transports publics : on n'offre pas de gares routières ou de raliements de transports en commun ce qui existe à ARMENTIERES et qui est bien développé, peut-être demain à COMINES...

## HABITAT ET SOLIDARITES

Nos programmes d'habitat depuis quelques années répondent à ces objectifs. Parce que non seulement nous restructurons les friches, n'arrivant pas à attirer d'autres entreprises. On y fait de l'accueil d'habitat. Dans le mandat 2001/2009, on a augmenté le nombre de logements de 10%, et, dans le mandat précédent de 20% au fil des opportunités qui se sont présentées à nous : la friche URGE réhabilitée nous a permis de construire à l'époque le Hameau de la Lys, derrière les Prés de Lys sur un terrain certes non industriel mais qui était classé dans un domaine « à urbaniser » depuis des décennies , le Domaine des Châteaux qui était l'ancienne friche DEMEESTER , DALLE/HYGIENE et ensuite d'autres opérations plus ponctuelles qui ont pu être réalisées durant ce mandat.

Aujourd'hui, nous sommes en train d'étudier le devenir de la friche PLOVIER.

PARTENORD va également lancer une opération de restructuration du Foyer Logement. A ce titre, je vous informe, mais vous recevrez une invitation formelle, que la pose de la première pierre du foyer est prévue le 12/09 à 17 h en présence de Monsieur JR LECERF, Président du Conseil Départemental qui a accepté de venir. Comme PARTENORD est l'organe de construction du département, il me semblait logique de l'inviter. D'autres personnalités dont le conseil municipal seront également conviées.



Demain, d'autres projets également, suivant l'évolution des discussions avec la société COUSIN, on risque d'avoir aussi un gros chantier d'expansion, mais tout ne sera pas fait dans ce mandat... Nous espérons que l'opération pourra être définie, lancée de telle manière qu'elle puisse se poursuivre par la suite.

Vous savez aussi et Cathy peut vous le confirmer que nous faisons tout pour favoriser tous les produits représentés lors de chaque opération : maison, appartement, aussi bien en locatif qu'en achat. Notamment on accentue beaucoup à WERVICQ le développement du PSLA qui permet à un jeune couple d'acheter un logement dans un premier temps en location et muter ensuite en achat sachant qu'une partie des loyers versés peut être basculée en valeur d'achat. Sur cette opération, la TVA est réduite ce qui permet d'avoir un effet de levier sur la valeur du logement acquis.

Aujourd'hui, nous avons nombre de demande de logements dont des anciennes liées surtout au fait que les familles malheureusement monoparentales ou séparées produisent des demandes importantes de logements qu'il n'est pas facile de satisfaire puisqu'un papa et une maman séparés ont tendance à vouloir un logement de la même capacité pour le moment où ils ont la garde des enfants. Cela crée des problèmes d'étranglement chez nous et on a dû mal à répondre avec peu d'offres. Pour les constructions neuves, si cela se présente à WERVICQ, les listes d'attente sont déjà très longues.

La remise sur le marché de logements anciens : on y travaille avec les bailleurs on leur demande de rénover. Après un long combat avec VILOGIA, ils se décident maintenant à reprendre tous les logements du quartier des Glycines gérés par le passé par NOTRE LOGIS . Il y a des plans de rénovation qui se déroulent mais il y a des rappels réguliers afin que les bailleurs poursuivent leurs investissements

Transformation de bâtiments affectés à d'autres usages : WERVICQ n'est pas concerné

M DELEVOYE : qu'en est-il de l'aire d'accueil des gens du voyage ? On devrait y arriver ayant dépassé les 5000 habitants

M LE MAIRE : on est dans la longue file d'attente des communes qui n'ont pas répondu. On vient de passer le seuil de 5000 habitants. C'est une compétence MEL et c'est à elle de financer ces aires, de les gérer et de rendre compte au Préfet. Aujourd'hui la Commune n'a pas de contact avec la MEL, on est en train d'y réfléchir, mais pas vraiment. On sait que cela nous arrivera mais de quelle manière ? Il faut savoir aussi que le Plan départemental tombe cette année, il est imposé par l'Etat et d'expérience le précédent plan qui était très exigeant le Préfet avait eu tendance à lâcher, à l'alléger, donc je pense que si la MEL propose des terrains comme elle est obligée de le faire. L'aire d'accueil de TOURCOING/RONCQ/NEUVILLE doit démarrer ces jours ci. Si la MEL montre sa bonne volonté, il se peut que le Préfet allège aussi. N'allons pas trop vite et attendons qu'on soit concerné et consulté afin d'en parler à ce moment là. J'ai beaucoup d'espoir pour que les contraintes soient allégées pourquoi pas imaginer d'en parler avec LINSELLES et BOUSBECQUE, comme nous travaillons beaucoup ensemble. BOUSBECQUE n'est pas encore à 5000 habitants mais LINSELLES qui a atteint ce seuil s'est fait rétorqué deux projets par les riverains et la MEL n'a pas souhaité aller au-delà bien que légalement elle aurait pu le faire. Pourquoi ne pas réfléchir avec LINSELLES ? C'est une possibilité.

## CADRE DE VIE ET PROXIMITE

M VAN ELSLANDE :

Notre commune est bien achalandée en espaces publics

On a le milieu aquatique, le milieu boisé, les prairies humides. On a l'agriculture qui représente 2/5<sup>ème</sup> du territoire

Dans toutes les créations ou rénovations de quartiers, on a pensé à la coulée verte. On peut rejoindre le vert du Bois Dalle et rejoindre le bleu de la Lys.

On est dans l'attente du fameux pont pour achalander tout le système et aller vers nos voisins belges les Baloken. Cela permettrait un développement économique et touristique non négligeable

On essaie de faire reconnaître la propriété Dalle Dumont au niveau de la MEL pour profiter des services qui pourront nous être alloués.

Sur WERVICQ , on avoisine les 60 m2 d'espaces verts par habitant en incluant le Bois Dalle.

Développer et conforter l'université : cela ne pourra se faire à WERVICQ

M MEERPOEL, En ce qui concerne les arts et la culture, en partenariat avec la MEL, on participe à LILLE 3000, Les belles Sorties

On participe également depuis deux ans aux Nuits de la Bibliothèque en octobre et on fait partie aussi au niveau de la médiathèque du réseau de la MEL pour mettre toutes les médiathèques en réseau

M HEIREMANS : sur WERVICQ on a plusieurs mutualisations, le HANDBALL qui est mutualisé avec BOUSBECQUE et la GYM qui est mutualisée avec COMINES. Tout se déroule très bien et peut être qu'à l'avenir on aura d'autres clubs qui se mutualiseront

Nous travaillons également au niveau des centres de loisirs pour essayer de mutualiser avec les communes de BOUSBECQUE et LINSELLES

#### ENVIRONNEMENT, RISQUES ET TRANSITION ENERGETIQUE

La ressource en eau : cela nous dépasse un peu on n'est pas situé dans les champs captants ni sur un terrain qui permet d'extraire de l'eau ce qui n'est pas le cas du Sud de Lille

Au niveau de la MEL, sachez que quand le traité s'est arrêté avec LES EAUX DU NORD, Filiale SUEZ, nous sommes passés en contrat avec VEOLIA

Les litiges accumulés par le passé avec SUEZ ont amenés des négociations, des jugements tout un contentieux où la MEL s'est vu reconnaître des droits à certaines sommes très conséquentes

La MEL a réinvesti aussitôt ces valeurs potentielles sur l'achat des ressources en eau qui appartenaient à SUEZ. Ce qui est positif c'est que la MEL sur son territoire possède toutes les sources d'eau ce qui donne une certaine indépendance.

La gestion et la distribution sont ensuite assurées par VEOLIA (ILEO)

La MEL développe également pour l'ensemble des communes qui le souhaitent des plans bruits. Elles mènent des études sur les nuisances sonores sur les eaux de ruissellement pour essayer de prévoir les inondations en cas de fortes pluies et de prévoir des bassins de rétention. Il faut relativiser en sachant que la capacité d'investissement de la MEL n'est pas sans fin ; Mais le phénomène actuel est que nous sommes victimes de pluies trentenaires voire centenaires, mais aucun équipement d'assainissement ne peut absorber une pluie centenaire et les pluies trentenaires touchent parfois des zones hyper habitées. Nous ne sommes donc pas à l'abri de nouvelles inondations.

Il existe pas mal de réservoirs sur la métropole, mais on n'arrivera pas à contenir l'ensemble en cas de nouvel incident de ce type. Il faut prévoir dans les équipements des zones d'absorption temporaires, comme nous faisons dans les nouveaux lotissements. Au domaine des Châteaux, il y a des fossés à ciel ouvert qui sont des bassins « tampon ». Si le lotissement risque d'être inondé, cela va d'abord dans les fossés avant d'aller dans les ouvrages d'assainissement ce qui permet d'éviter des inondations trop fortes

C'est ce que nous allons faire au niveau du complexe sportif en se servant du 1<sup>er</sup> bassin comme équipement de rétention en cas de fortes précipitations

On pourra intervenir plus tard dans le cadre des enquêtes publiques pour émettre des avis.

Le Conseil Municipal reconnaît avoir eu le débat

Vivre Wervicq : 23 voix pour

Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

## **DELIBERATION NR 6 : CONTRIBUTIONS EURALYS**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la « toutes commissions » du 14 juin 2016

Vu la délibération du 30 Mars 2016 décidant le versement d'acomptes sur les contributions EURALYS 2016

Vu les contributions EURALYS 2016 s'élevant à

9599,65 euros pour la contribution de base

3891,75 euros pour le CLIC

15411.33 euros pour la Maison de l'Emploi, le PLIE, la Mission Locale

6069,01 euros pour le RAM (relais enfance)

DECIDE de verser durant le second semestre le solde des contributions 2016 comme suit

5599,65 € pour la contribution de base (acompte versé de 4000 €)

2641.75 € pour le CLIC (acompte versé de 1250 euros)

3069.01 € pour le RAM (acompte versé de 3000 euros)

2500,33 € pour la Maison de l'emploi, le PLIE, La Mission Locale

(acompte versé de 9400 € et 3511 € sont en attente de versement à l'issue de la fusion)

M LE MAIRE : les cotisations ont été définitivement arrêtées, les chiffres de populations sont maintenant connus.

MME DELTOUR : pour parler de la fusion des trois structures, Maison de l'Emploi, le PLIE et la Mission Locale, une réunion très importante a eu lieu lundi dernier et nous avons fusionné ces trois structures en une seule avec l'accord de tous les partenaires y compris les partenaires institutionnels : l'Etat, les associations et Pôle Emploi. Cette fusion des trois structures s'appelle désormais la MELT (Mission Emploi Lys Tourcoing) c'est effectif depuis le 13 juin. Cette fusion nous amènera à consolider certaines actions et assurer une certaine polyvalence vis-à-vis des employés qui travaillent sachant que l'ensemble des personnes qui travaillent dans cette structure s'élève à 63 personnes. A terme, cela apportera également certains gains appréciables

M LE MAIRE : En toute modestie, Mme DELTOUR ne dira pas qu'elle a été élue à l'unanimité secrétaire de la structure. M LECRU, conseiller à NEUVILLE, trésorier, le Vice-Président est M CANDELIER Olivier représentant la ville de TOURCOING et j'ai accepté de poursuivre ma mission de Président. Nous sommes pour l'instant élus pour deux ans. On attend de cette fusion une mutualisation importante, on partage le même directeur avec ALP MNO ce qui permet de mutualiser le coût du directeur et parallèlement mutualiser certains postes comme par exemple les postes de communication ou de responsable informatique

Vivre Wervicq : 23 voix pour

Présents pour l'Avenir : 2 voix pour

## **DELIBERATION NR 7 : CONTRAT D'ASSOCIATION**

Suite à la délibération du 20 janvier 1984, un contrat d'association a été signé avec les écoles privées de la Commune. Celui-ci prévoit notamment dans son article 2 que la prise en charge du coût d'un élève fera l'objet d'une concertation.

Après analyse des éléments, suite à la réunion avec les représentants de l'OGEC, il vous est proposé d'entériner les participations suivantes pour l'année 2016 :

- En primaire la somme de 48 986,90 euros
- En maternelle la somme de 74 158,07 euros

Soit un total de 123 144,97 euros

Suite à la délibération du 01/12/2015, les acomptes déjà versés (soit un total de 100 000 euros) seront déduits de cette participation.

Vivre Wervicq : 23 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 1 voix pour – 1 abstention

Monsieur le Maire lève la séance et souhaite de bonnes vacances à tous

Le Maire,  
Conseiller Métropolitain  
JEAN GABRIEL JACOB